

Saint-Tite, le 4 mai 2026

À : Tous les maires de la MRC de Mékinac

Mesdames, Messieurs,

Prenez avis, par la présente, qu'aura lieu jeudi le septième jour de mai deux mille vingt-six (07/05/2026) à compter de quinze heures quinze (15 h 15) au centre administratif situé au 560, rue Notre-Dame à Saint-Tite, une séance extraordinaire des membres du Conseil de la MRC de Mékinac afin de prendre en considération les sujets mentionnés au présent avis.

|     |                                                                                                                                              |
|-----|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1   | ADMINISTRATION                                                                                                                               |
| 1.1 | Adoption de l'ordre du jour                                                                                                                  |
| 1.2 | Rejet des soumissions et nouvel appel d'offres - Travaux relatifs à l'agrandissement et à la rénovation des bureaux administratifs de la MRC |
| 2   | AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE                                                                                                                    |
| 2.1 | Approbation de l'offre de service de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) pour la rédaction du RCI bonifié                       |
| 3   | Affaires nouvelles                                                                                                                           |
| 4   | Question de l'assemblée                                                                                                                      |
| 5   | Levée de l'assemblée                                                                                                                         |

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à la présente et vous prie d'agréer, Madame, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Nathalie Groleau  
Directrice générale et greffière-trésorière